

ACTION ENFANCE
Fondation reconnue d'utilité publique



grandir

ensemble



LE MAGAZINE D'ACTION ENFANCE
N° 94 / juillet 2017

www.actionenfance.org

Des gestes simples
pour préserver
notre planète
p. 08

VACANCES D'ÉTÉ

Vivre
de nouvelles
expériences 04



15

Pocé-sur-Cisse :
à la découverte
de l'Auvergne

Grandir ensemble

28, rue de Lisbonne, 75008 Paris /
Tél. : 01 53 89 12 34 /
Fax : 01 53 89 12 35 /
CCP 17115-61 Y Paris.

Directeur de la publication :
Pierre Lecomte.

Responsable éditoriale :
Isabelle Guénot.

Rédaction : Géraldine Dao,
Isabelle Guénot.

Credits photos :
ACTION ENFANCE,
Andred/Bestimage, Fotolia,
Freepik, Les Ormes,
Plainpicture/Anna Kern,
Thinkstock, DR.

**Conception graphique
et réalisation :** Unédite.
Impression : Imprimerie
La Galiote-Prenant.

Imprimé sur Condat 90 g.
Dépôt légal : 2^e trimestre 2017.
ISSN : 1624 4540.



04

Vacances d'été, vivre de nouvelles
expériences

03 / L'événement

→ Vacances au Domaine des Ormes :
un partenariat de cœur

04 / Le dossier

→ Vacances d'été, vivre de nouvelles
expériences
→ Se séparer pour mieux se retrouver

08 / Se reconstruire

→ Des gestes simples pour préserver
notre planète

10 / Comprendre

→ Le bénéfice du soin aux autres

11 / La Fondation et vous

→ Action Sénégal : « Les jeunes que nous
avons aidés ont quasiment tous trouvé
un emploi sur place »
→ « J'ai opté pour le don par prélèvement
automatique »
→ Legs : est-il nécessaire d'indiquer
votre nouveau nom ?

13 / 90 jours

→ Amboise : le Village s'agrandit
→ Bréviandes : les alpages en raquettes
→ Bréviandes : Jack Green, médiateur
écologique
→ Relais jeunes Touraine : Archery Tag
→ Pocé-sur-Cisse : à la découverte
de l'Auvergne
→ Tous Villages : les Trois Mousquetaires
→ La Passerelle : danses du monde

Pour des raisons de confidentialité,
nous avons modifié les photos et les prénoms
des enfants de nos articles.



édito_

Une des forces de la Fondation, c'est sa capacité à se renouveler

– C'est avec plaisir que je m'adresse à vous pour la première fois en qualité de directeur général de la Fondation

ACTION ENFANCE. Engagé dans diverses associations, je suis particulièrement sensible à l'enfance et l'action de la Fondation me touche particulièrement.

La Fondation ACTION ENFANCE va bientôt célébrer ses 60 ans. Ses réponses à la Protection de l'Enfance demeurent innovantes car une des forces de la Fondation réside dans sa capacité à se renouveler au regard de l'évolution du contexte de son action. Par les moyens alloués à ses Villages d'Enfants et Foyers de jeunes, par le professionnalisme et l'engagement de ses équipes et de sa gouvernance, ACTION ENFANCE porte une très grande attention à la qualité de sa mission éducative. Pourtant, l'action de la Fondation et, plus largement, la Protection de l'Enfance ne sont pas assez visibles sur le plan national. Nous devons donc continuer à développer notre notoriété et à adapter notre accueil en fonction des évolutions de la société.

Aujourd'hui, dans notre mode de prise en charge, il apparaît important de veiller à la sortie des jeunes majeurs de nos établissements afin qu'ils soient suffisamment préparés à la vie adulte. L'apprentissage de l'autonomie chez les enfants que nous accueillons est une préoccupation majeure de la Fondation. Le dossier de ce numéro porte précisément sur les activités proposées aux enfants et aux jeunes de nos Villages pendant les vacances. Ces expériences, vécues hors de leur lieu d'accueil, favoriseront leur autonomie à l'âge adulte. De même, en les sensibilisant à la protection de la nature, comme le montrent les initiatives développées dans la rubrique Se reconstruire, nous aidons les enfants à maîtriser leur consommation et, ainsi, à prendre leur vie en main.

Nous devons également développer notre mode d'accueil en engageant des partenariats avec les bailleurs sociaux. Les besoins en Protection de l'Enfance en France nécessitent en effet que nous étendions notre patrimoine pour l'adapter à notre projet éducatif et permettre ainsi à plus de frères et sœurs de grandir ensemble.

Grâce à vous, nous inventons, proposons et convainquons chacun des bénéficiaires de permettre à des frères et sœurs de grandir ensemble.

Parcours

52 ans, père de trois enfants, François Vacherat a passé les vingt-cinq dernières années dans le secteur du logement social, en tant que consultant et dirigeant. Il est par ailleurs engagé depuis plus de trente ans comme bénévole dans diverses associations (solidarité, emploi et sport).

Je souhaite à tous, fidèles donateurs, partenaires, amis, professionnels de la Fondation ACTION ENFANCE, et tout particulièrement aux enfants et aux jeunes de nos Villages et Foyers, de très bonnes vacances et un très bel été.

François Vacherat,
directeur général
d'ACTION ENFANCE



l'événement

LE FAIT MARQUANT
DU TRIMESTRE

chiffres
clés

Le Domaine des Ormes, c'est :

200 hectares

3500 places (appartements,
mobil-homes, cabanes
dans les arbres...)

40 enfants d'ACTION ENFANCE
accueillis pendant
deux semaines

VACANCES AU DOMAINE DES ORMES

Un partenariat de cœur

LES
ORMES
DOMAINE & RESORT

— Du 10 au 22 avril derniers, 40 enfants et éducateurs des Villages de Cesson, Bar-le-Duc, Soissons et du Foyer de Clairefontaine ont été invités au Domaine des Ormes, en Bretagne. Un nouveau partenariat sous le signe de la détente et des loisirs.

Dans le cadre du partenariat entre la Fondation et le Domaine des Ormes à Dol-de-Bretagne, 40 enfants des Villages d'ACTION ENFANCE, âgés de 6 à 13 ans et originaires de différentes régions, ont profité d'un séjour d'une semaine comprenant des activités ludiques et variées, comme le "parcours aventure", l'équitation, la piscine, la tyrolienne, le ski nautique ou le "foot golf". Situé à proximité de Saint-Malo et du Mont-Saint-Michel, le Domaine des Ormes est un lieu de villégiature de 200 hectares, en pleine nature. Les enfants ont donc également pu prendre le temps de jouer et

de découvrir un nouvel environnement. C'est à l'occasion de ses quarante années d'existence que le Domaine des Ormes a instauré un partenariat avec la Fondation ACTION ENFANCE. Objectif : offrir des vacances à des jeunes au parcours difficile, leur permettre de rencontrer d'autres enfants et adultes, de se confronter à un nouvel environnement et de se forger des souvenirs marquants.

Créer des souvenirs

« Les enfants ont pu sortir de leur quotidien, explique Benoît Réveillon, responsable partenariats et mécénat à la Fondation ACTION ENFANCE.

Certains se sont rendus à Saint-Malo et au Mont-Saint-Michel, à proximité du domaine. Ils ont aussi pu profiter d'activités qu'ils n'ont pas l'habitude de faire. » Pour le Domaine des Ormes, ce partenariat est une première. « L'action de la Fondation a touché notre direction, composée d'une fratrie de trois enfants, raconte Anne-Sophie Bruneval, responsable communication et marketing du Domaine des Ormes. Pour eux, il est impossible de vivre les uns sans les autres et il leur a paru naturel d'accueillir ces enfants pour leur offrir des vacances qui leur permettent de créer des souvenirs communs, dans un autre cadre. »

23 mesures pour lutter contre les violences faites aux enfants

Mercredi 1^{er} mars 2017, Laurence Rossignol, alors ministre des Familles, de l'Enfance et des Droits des femmes, a lancé un plan interministériel de mobilisation et de lutte au profit de l'enfance en danger.

En 2016, la police et la gendarmerie recensaient 194 enfants victimes de violences mortelles. Parmi eux, 73 sont morts dans le cadre familial. Ces chiffres font froid dans le dos, d'autant que cette réalité est invisible, la prise en compte de ces violences étant très insuffisante dans notre pays. C'est pourquoi le plan de mobilisation et de lutte contre les violences faites aux enfants lancé en mars dernier par le gouvernement a pour objectif de sortir ce phénomène de l'ombre. Très ambitieux, il est conçu sur trois ans

(2017-2019) et propose 23 mesures, avec la mise en place de nouveaux outils pour venir en aide aux enfants maltraités. Parmi eux, le recueil de données relatives aux homicides d'enfants au sein de la famille, afin de recenser les violences, la promotion d'une éducation sans violence grâce à la diffusion d'un livret aux futurs parents (prévention du syndrome du bébé secoué, conséquences sur les enfants des violences familiales, limitation des temps d'utilisation des écrans chez les jeunes enfants), une campagne annuelle pour promouvoir le numéro vert **119 – Allô Enfance en danger**, la mise en place de médecins référents dans tous les hôpitaux, etc. Pour que les violences faites aux enfants ne se cantonnent pas à la rubrique des faits divers et soient rendues visibles afin de mieux les prévenir.



Vacances d'été

Vivre

de nouvelles expériences

— Parmi les enfants accueillis à la Fondation ACTION ENFANCE, plus de la moitié ne vont jamais dormir chez leurs parents, selon les droits de visite et d'hébergement énoncés par le juge. Ils ne connaissent, pour ainsi dire, que la vie au Village. Leur permettre d'expérimenter autre chose que le placement, en d'autres lieux, est un enjeu pour la Fondation.

→ **Depuis quelques années, ACTION ENFANCE dresse ce constat : de plus en plus d'enfants lui sont confiés dans le cadre d'un jugement qui n'autorise pas de séjour en famille.** Des droits de visite sont généralement prévus mais 57 % d'entre eux ne dorment jamais chez leurs parents, les week-ends ou pendant les vacances. Dans certains Villages, ce pourcentage passe à 87 % et 67 % de ces enfants quittent le Village seulement quinze jours par an.

SORTIR DE L'INSTITUTION

« Cette présence quasi permanente au Village entraîne l'« institutionnalisation » des enfants, explique Marc Chabant, directeur de l'action éducative à la

Fondation. Ils ne connaissent que la vie avec des éducateurs familiaux, dans un environnement semi-collectif. »

La Fondation s'interroge sur les conséquences de cette présence quasi permanente au sein d'un Village, notamment pour les enfants placés toute leur enfance. « Ils grandissent sans être au contact d'autres générations, avec peu ou pas de perception des relations sociales privées entre adultes. Ces enfants ont une vie confortable matériellement, certes, mais l'institutionnalisation crée une difficulté à construire un capital social, indispensable pour accéder à l'autonomie, une fois adulte », poursuit Marc Chabant.

Pour diminuer les effets de l'institutionnalisation, la Fondation propose d'autres expériences de vie que celle du Village. Plusieurs solutions existent, envisagées durant le temps des vacances et des loisirs : les départs dans des familles de vacances ou sous la forme de séjours en fratries. En moyenne, ACTION ENFANCE dépense chaque année un budget de 615 000 € pour les vacances des enfants (voir encadré page 7), tous établissements confondus.

PRIVILÉGIER LES BESOINS DE L'ENFANT

« Ce n'est pas parce que ces enfants sont placés qu'ils n'ont pas droit à des vacances comme les autres



Participer à un chantier de vacances s'inscrit dans un vrai projet. C'est une passerelle vers la majorité. »

Charlotte Grenier, chef de service au Village d'Enfants de Bréviandes.



À l'écoute des besoins
des enfants et des adolescents,
les éducateurs décident
des séjours selon leur profil
et leur projet. »

**Pascale Barbereau, directrice du Village
d'Enfants de Ballancourt.**

enfants, énonce Pascale Barbereau, directrice du Village d'Enfants de Ballancourt-sur-Essonnes. *Nous définissons les vacances de chaque enfant en fonction de son projet. Par exemple, pour les 5-9 ans, il est intéressant d'avoir un accueil "cococon" et la formule des familles de vacances, comme le proposent certaines associations ou organismes.* » Ce type de séjour correspond aux enfants qui ont besoin de se poser dans un schéma familial classique. Ils passent alors une ou deux semaines dans des familles, souvent à la ferme. « *Des liens peuvent se nouer, reprend Pascale Barbereau. Il arrive que des enfants retournent chaque année dans la même famille et maintiennent un lien tout au long de l'année (cartes postales, etc.).* »

DES SÉJOURS SUR MESURE

À l'écoute des besoins des enfants et des adolescents qu'elles accueillent, les équipes des Villages d'Enfants et Foyers d'adolescents sont en lien avec plusieurs organismes de vacances. Certains Villages vont jusqu'à organiser des forums vacances où sont présentées aux enfants différentes options de séjour en fonction du budget alloué. Dans d'autres Villages, les enfants vont réfléchir à leurs vacances avec leurs éducateurs familiaux. Selon le profil et le projet de chaque enfant, un séjour en fratrie pourra être décidé, une colonie privilégiée à une famille de vacances, un départ organisé avec un petit camarade du Village... L'intérêt est qu'ils ne partent pas en groupe, afin de pouvoir faire la connaissance d'autres personnes, enfants et adultes. Entre 2014 et 2016, ACTION ENFANCE a fait appel à 72 organismes de vacances. C'est dire la diversité des séjours proposés aux enfants afin qu'ils soient adaptés au projet de chacun.

« *Beaucoup de choses sont imposées à ces enfants en Protection de l'Enfance, poursuit Pascale Barbereau. Il est donc important qu'ils puissent choisir leurs vacances.* »

LES CHANTIERS D'ÉTÉ, UN PIED DANS L'ÂGE CITOYEN

Pour les adolescents, les projets de vacances vont être étudiés bien en amont. Nous proposons par exemple aux 16-18 ans d'expérimenter les chantiers d'été. « *À l'approche de leur majorité, il nous semble important de faire découvrir aux jeunes un mode de vacances actives et de les ouvrir à la vie citoyenne et bénévole* », explique Charlotte Grenier, chef de service au Village d'Enfants de Bréviandes. Leur permettre de découvrir d'autres cultures en participant à une dynamique de groupe est l'un des objectifs de ces chantiers. Les thèmes sont nombreux : mise en place de jardins familiaux, embellissement d'une voie piétonnière, rénovation d'un château médiéval, etc. « *En 2016, cinq enfants sont partis dans des chantiers de jeunes, ajoute Charlotte Grenier. Au début, ils résistaient mais nous les avons préparés en les sensibilisant. Ils sont revenus enthousiastes, avec la satisfaction d'être allés au bout d'un projet.* » Les jeunes sont valorisés. Pour certains, c'est aussi une première expérience de travail.

CRÉER DES ENVIES

« *En leur offrant la possibilité de partir en vacances, nous permettons à ces enfants de se sentir au même niveau que les autres, précise Pascale Barbereau. Pendant ces temps de vacances – en famille, en séjour ou sur un chantier d'été –, personne ne connaît leur histoire : ils ne sont pas "stigmatisés".* »

Les vacances les font grandir, servent à expérimenter "les premières fois" et apportent une réelle valeur ajoutée dans le parcours de ces enfants. Beaucoup ont envie de partir à nouveau l'année suivante. Ils parviennent ainsi à se projeter, maintenant les nouveaux liens amicaux qui se sont créés en séjour de vacances. « *Nous avons des enfants souvent un peu tristes lorsqu'arrive l'été, car leurs amis partent en vacances et les éducateurs en congé. Ces séjours leur redonnent un peu de joie de vivre* », conclut Pascale Barbereau.



Se séparer pour mieux se retrouver

— Tester d'autres réactions, se retrouver en d'autres lieux et situations... Partir en vacances permet, au retour, de vivre sa vie au Village ou au Foyer différemment et d'entrer dans une nouvelle dynamique.

FRANÇOIS BRUZULIER, SERVICE RENFORT, ANCIEN CHEF DE SERVICE AU VILLAGE D'ENFANTS D'AMBOISE

AMBOISE
(37)

Apprendre à affronter la vie après 18 ans



« Sur les 48 enfants du Village, 30 ne dorment jamais en famille. Systématiquement, nous proposons à tous les enfants des séjours extérieurs, notamment pour les plus de 8 ans. Au Village, nous disposons d'une salle où l'on met à la disposition des enfants les catalogues des colonies de vacances. Ils viennent les feuilleter avec leurs éducateurs afin de choisir leurs vacances. Nous avons aussi organisé plusieurs séjours en fratries.

Récemment, quatre frères et sœurs qui vivaient dans deux maisons différentes en raison d'un manque de place sont partis une semaine à Belle-Île pour approfondir leur relation frères-sœurs. Les éducateurs familiaux bénéficient ainsi de moments d'observation privilégiés des liens fraternels et de la façon dont ils parviennent à vivre ensemble. Ces séjours comportent deux avantages : d'une part, sur un territoire inconnu, les frères et sœurs se rapprochent et, d'autre part, ils sortent de l'institution. Des expériences se fondent, souvent dans la durée. Les séjours entre frères et sœurs permettent à chacun de trouver sa place au sein de la fratrie. Il s'agit de pouvoir vivre quelque chose d'un peu extraordinaire ensemble en partageant le même vécu familial. Les vacances offrent aux enfants la possibilité de s'aérer, de s'ouvrir sur l'extérieur. Quand ils reviennent, ils ont des choses uniques à raconter. C'est valorisant : c'est aussi un levier d'estime de soi. Les faire partir, c'est aussi les placer dans la vraie vie. Cette ouverture doit préparer le jeune à affronter la sortie du placement à sa majorité. »

NATHALIE FRICHE, CHEF DE SERVICE
AU VILLAGE D'ENFANTS D'AMILLY

AMILLY
[45]

Nouer des liens au-delà des vacances



« Il y a deux ans, nous avons accueilli un garçon de 10 ans, avec des troubles de l'attention, très angoissé à l'idée de partir en colonie de vacances. Son précédent lieu de placement était en relation avec une association de familles agricoles et rurales pour les vacances. Ce garçon était déjà parti dans une famille d'agriculteurs du Cantal avec laquelle il avait sympathisé. Elle demandait régulièrement de ses nouvelles par téléphone. Nous avons donc contacté cette association

afin que ce garçon puisse repartir dans la même famille encore cette année. Les liens sont maintenus. Ces familles sont agréées par l'ASE⁽¹⁾, elles disposent d'un vrai projet d'accueil. Plus qu'un séjour, c'est une rencontre. Certains jeunes ont beaucoup de difficultés à partir en colonie : le collectif ne leur réussit pas. Détente, dépaysement, découverte des animaux, dans un autre espace... Avec ces familles de vacances, les enfants ont la possibilité de changer d'air sans passer par les colonies. Pendant ces séjours, c'est aussi la relation à l'adulte qui se joue. L'enfant a besoin d'être dans un lien de confiance, de se sentir sécurisé. Il bénéficie de la présence d'un adulte à lui tout seul. À son retour, il est fier d'avoir créé ce lien. »

(1) Aide sociale à l'enfance.

615 000 €

C'est le budget moyen dépensé chaque année pour les vacances (colonies, séjours, etc.) dans l'ensemble des Villages d'Enfants et Foyers de jeunes de la Fondation.

49

Le nombre de partenaires de vacances auxquels la Fondation a fait appel en 2016

Thèmes des séjours,
au-delà des colonies classiques :

- Séjours équestres
- Chantiers de solidarité, chantiers de jeunes
- Séjours adaptés pour jeunes en situation de handicap
- Familles d'accueil pour les vacances
- Et de façon plus marginale : séjour pêche, séjour sciences, séjour musique, cinéma, etc.

CORINNE GUIDAT, DIRECTRICE DU FOYER
D'ADOLESCENTS ET DE JEUNES MAJEURS
LA PASSERELLE À MELUN

SEINE-ET-
MARNE
[77]

Voyager utile



« Nous proposons des vacances aux adolescents de 14 à 18 ans. Les jeunes majeurs, qui habitent en appartement, organisent eux-mêmes leurs vacances, avec leur argent. Souvent, ils cherchent des petits jobs d'été pour pouvoir payer leur permis de conduire ou mettre de l'argent de côté.

Pour les 14-16 ans, nous organisons des vacances en colonies ou en camps.

Même si les Conseils départementaux réduisent le budget des vacances, nous faisons en sorte qu'ils partent deux semaines, soit en bord de mer, soit à la montagne. Ils choisissent leur activité

en fonction d'un budget. Ils aiment bien les activités nautiques. Certains préfèrent partir skier en hiver. Pour les plus de 16 ans, la formule chantier de vacances est intéressante : elle mêle loisir et travail, avec un encadrement plus souple. C'est souvent une bonne expérience : les jeunes n'y sont pas que consommateurs, ils participent et donnent de leur temps. Mais il faut être prêt à rendre service et tous les adolescents n'ont pas cette maturité. En général, il existe une bonne dynamique sur ces chantiers. Ils reviennent satisfaits, ils ont fait de belles rencontres, ils ont vu d'autres jeunes, pas spécialement accueillis en Foyer. Des amitiés se créent, des amours naissent... »



— La protection de notre planète est aujourd'hui un enjeu primordial qui doit être connu de tous et particulièrement de la jeune génération. La Fondation n'oublie pas de sensibiliser les enfants à l'écologie afin de leur permettre de se sentir citoyens, responsables de la terre sur laquelle ils vivent.

Financé grâce à vos dons

Des gestes simples pour préserver notre planète

→ **Un grain de sable n'est rien s'il est seul, mais des milliards de grains forment une plage.** Il en va de même pour nos petits gestes écologiques quotidiens. Si nous nous y mettons tous, nous pouvons agir pour la planète. Avec des initiatives vertes au Village d'Enfants de Bar-le-Duc et un Prix Littéraire axé cette année sur l'environnement, ACTION ENFANCE montre l'exemple.

L'APPEL DE LA NATURE

Un jour, dit la légende, il y eut un immense incendie de forêt. Tous les animaux terrifiés observaient impuissants le désastre. Seul le petit colibri s'activait, allant chercher quelques gouttes avec son bec pour les jeter sur le feu. Le tatou, agacé par cette agitation dérisoire, lui dit : « Colibri ! Ce n'est pas avec ces gouttes d'eau que tu vas éteindre le feu ! » Et le colibri lui répondit : « Je le sais, mais je fais ma part. » Pascal Weber, technicien de maintenance au Village d'Enfants de Bar-le-Duc, aime raconter cette légende aux enfants. Situé dans un écrin de verdure, le Village est une invitation à protéger la nature : depuis 2012, la totalité de la surface du terrain (30 000 m²) est en refuge LPO⁽¹⁾. « C'est-à-dire que nous nous engageons à protéger les oiseaux et à favoriser la biodiversité, explique-t-il. Dans le cadre d'ateliers organisés avec les enfants, nous avons installé des nichoirs, des hôtels à insectes, planté 300 mètres de haies pour que les oiseaux s'y réfugient... » De là, sont nés plusieurs projets.

LE JARDINAGE, L'ÉCOLE DE LA PATIENCE

Un potager a d'abord vu le jour, suivi de l'installation d'une serre. Claudine Rousselot, éducatrice familiale, en profite pour initier les enfants au jardinage. « Nous avons commencé par planter des graines en godets, raconte-t-elle. Il a fallu en prendre soin avant de pouvoir les planter dans la serre. Le jardinage, c'est l'école de la patience et un bon support éducatif. En groupe, il faut apprendre à respecter le travail des autres. »

La serre permet de diversifier les cultures et d'accueillir tomates, poivrons, aubergines. Tandis que dans le potager poussent des courgettes, des concombres, des variétés de courges, des salades, des choux, etc. « L'objectif est de faire découvrir des légumes aux enfants, précise Claudine Rousselot.



Habitué dès le plus jeune âge à manger de bons produits, un enfant aura à cœur, en grandissant, de conserver ce plaisir. »



Le potager et la serre du Village d'Enfants de Bar-le-Duc permettent d'initier les enfants au jardinage.

Par exemple, nous avons planté des tomates de différentes couleurs. Les enfants ont ainsi pu goûter de nouvelles saveurs. » Habitué dès le plus jeune âge à manger de bons produits, un enfant aura à cœur, en grandissant, de conserver ce plaisir. Quand il aura le choix, il optera lui aussi pour des fruits et légumes de saison, œuvrant à son échelle pour la protection de la planète.

DES ŒUFS FRAIS TOUTE L'ANNÉE

En juillet 2016, motivé par les initiatives autour du jardin, un éducateur du Village a lancé l'idée d'un poulailler. « Nous avons construit un enclos avec un grillage pouvant accueillir 10 poules, commente Pascal Weber. Cela nécessite beaucoup d'assiduité. Un planning d'entretien est mis à jour régulièrement. Il faut être vigilant et bien fermer les portes car les renards sont nombreux. » Chaque jour, les enfants et les jeunes du Village, à tour de rôle, peuvent venir chercher 7 ou 8 œufs.

Enfin, les enfants sont sensibilisés au tri des déchets grâce à la mise en place d'un composteur qui recueille environ 30% des déchets organiques du Village. Ils sont ainsi investis d'une mission : protéger la planète. Cette mission est à leur portée puisqu'ils peuvent la mener à bien avec des gestes simples au quotidien.

« Nous avons d'autres projets concernant l'écologie. Par exemple, nous aimerions sensibiliser les enfants aux dangers liés aux produits d'entretien et mettre en place des ateliers pour créer des produits ménagers avec des ingrédients naturels », conclut Pascal Weber.

(1) Ligue de protection des oiseaux.



L'environnement à l'honneur

L'édition 2017 du Prix Littéraire de la Fondation ACTION ENFANCE portait sur l'environnement, l'écologie et la nature au sens général. Parmi la sélection des ouvrages, au moins un livre par catégorie traitait de sujets liés à l'environnement. « Nous avons choisi ce thème car nous avons remarqué que, souvent, les lieux qui nous accueillent à l'occasion de la remise du Prix Littéraire ne sont pas propres à la fin de la journée, explique Sylvie Lebourg, responsable du Prix Littéraire à la Fondation. Les papiers traînent, les bouteilles vides jonchent le sol... Il nous a semblé intéressant de sensibiliser les enfants car ils sont acteurs de leur environnement. » En résonance, le concours qui accompagnait le Prix Littéraire portait sur la fabrication d'un objet à base de matériel récupéré. « Avec une contrainte : l'objet devait être transportable, précise Sylvie Lebourg. Nous avons aussi ajouté des critères d'esthétique, de créativité, etc. » L'objet ainsi créé a été apporté le 10 juin 2017, lors de la grande journée festive de remise des prix. « La compagnie d'artistes présente ce jour-là a donné un spectacle, Meuh !, portant, bien sûr, sur l'environnement et l'interaction entre la nature et l'homme. »

Cette année, la participation était encore en hausse : 466 enfants et jeunes de l'ensemble des Villages et Foyers ont répondu à l'appel du Prix Littéraire.

Le bénéfice du soin aux autres

— Melody a 6 ans lorsqu'elle arrive au Village d'Enfants. Installée depuis 4 ans avec ses deux sœurs, âgées aujourd'hui de 12 ans et 7 ans, elle monopolise l'attention de la maison en raison de troubles du comportement importants.

Séparation de ses parents et abus sexuels, Melody va mal lorsqu'elle arrive au Village d'Enfants. « Dès son arrivée, nous avons observé des troubles du comportement conséquents, explique son éducateur familial. Par exemple, sans raison particulière, elle va jurer, injurier les enfants et les adultes. Elle s'en prend à tout le monde de manière très violente. » En dehors de ses crises, Melody est charmante. L'inconstance de ses humeurs dérouté les autres enfants et n'est pas facile à gérer pour l'équipe éducative car elle finit par perturber l'équilibre de la maison.

UN ACCOMPAGNEMENT DÉLICAT

Par ailleurs, Melody est devenue le centre de toutes les attentions. « Orthophonie, psychomotricité, bilan neurologique, psychothérapie... Sa prise en charge médicale occupe à elle seule la moitié du planning de la maison qui compte six enfants, reprend l'éducateur familial. Ses troubles du comportement ne sont pas diagnostiqués. Physiologiquement, rien n'a été détecté. » Il semblerait que ce soit les traumatismes qu'elle a subis quand elle était petite qui provoquent ses accès de violence. Cependant, ses troubles du comportement ont une grande influence sur sa relation aux autres et finissent par l'handicaper : peu à peu, les enfants, qui la craignent, la mettent à l'écart.

LE CHEVAL, MÉDIATEUR THÉRAPEUTIQUE

L'équipe éducative a remarqué que la présence d'un animal l'apaisait. « Alors que Melody est toujours très agitée, elle est par exemple capable de s'occuper d'un petit chat, précise l'éducateur familial. C'est pourquoi nous



avons pensé lui proposer de l'équithérapie. » L'objectif est de diminuer les symptômes psychopathologiques ou physiques du patient à l'aide de la présence du cheval. Cette thérapie concerne adultes et enfants présentant une pathologie mentale ou psychomotrice. « Depuis le mois de janvier dernier, je vais chercher Melody à 16 heures, tous les jeudis, pour la conduire au centre d'équithérapie à 25 km du Village », reprend son éducateur. Volubile, la petite fille est sans cesse dans l'excès. « Elle est dans le "très", explique son équithérapeute. Le cheval va canaliser ses énergies. À la fin de la séance, la relaxation sur la croupe du cheval est un moment de restauration des émotions qui recentre Melody. »

S'il est encore trop tôt pour mesurer les résultats sur son comportement, l'équipe éducative constate que Melody prend plaisir à se rendre aux séances. « Elle est même impatiente. Elle se prépare la veille et n'oublie jamais d'apporter des carottes à l'animal. C'est un moment personnel pour elle, rien qu'à elle. »

« S'occuper de l'animal demande de l'attention. Entre l'enfant et le cheval, un lien fort se construit, permettant l'émergence de sentiments. »

”

ACTION SÉNÉGAL

« Les jeunes que nous avons aidés ont quasiment tous trouvé un emploi sur place »

— Où en est l'action de la Fondation au Sénégal ?
Interview de Bruno Rime, administrateur d'ACTION ENFANCE.

Pourquoi la Fondation ACTION ENFANCE mène-t-elle des actions en Afrique et particulièrement au Sénégal ?

Il y a quarante ans, la fondatrice d'ACTION ENFANCE, Suzanne Masson, créait la Fondation Salve, déjà présente au Liban. Bernard Descamps, co-fondateur, fut contacté par une religieuse pour venir en aide aux fratries dont le père était décédé. Le lévirat, coutume fréquente au Sénégal, est un type particulier de mariage où le frère d'un défunt épouse la veuve de son frère. La vie de cette dernière, sans ressources, avec ses enfants, va rester précaire et ils seront corvéables à merci. Le soutien apporté par notre Fondation leur redonne un avenir par l'autonomie.

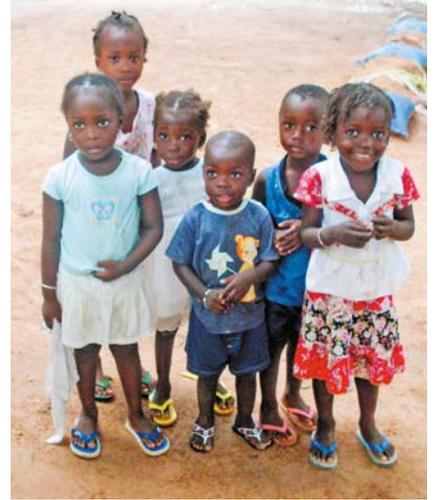
La mission d'ACTION ENFANCE au Sénégal est-elle semblable au modèle des Villages d'Enfants en France ?

Oui sur le principe, car nous offrons à des fratries la possibilité de grandir ensemble auprès de leur mère, dans une maison qui leur appartient. En revanche, le modèle d'accueil est différent. Nous ne regroupons pas ces familles au sein de Villages d'Enfants.

Combien de familles et de jeunes sénégalais sont-ils ainsi aidés par ACTION ENFANCE ?

Nous nous occupons de 120 enfants au sein de 40 familles. Nous apportons une aide financière à la mère pour la vie de tous les jours. Nous finançons la scolarité des enfants, les aidons à poursuivre leurs études puis à se projeter dans la vie. Nous soutenons 50 étudiants, scolarisés à l'université ou dans des écoles privées. Nous essayons de les orienter, dans la mesure du possible, vers un métier pratique : infirmier, sage-femme, commercial, enseignant, informaticien... Sinon, ils ont tendance à vouloir entrer dans des écoles au nom ronflant de type "commerce international" qui n'offrent en réalité pas beaucoup de débouchés. Pour ceux et celles qui ne peuvent aller jusqu'au baccalauréat, nous les formons dans des écoles professionnelles : métiers du bâtiment, très porteurs dans un pays en développement, mais aussi couturières, coiffeuses, assistantes de santé et métiers agricoles...

Quatre référents sur place assurent le lien entre la Fondation et les familles en Casamance et deux référents pour les étudiants, à Dakar et à Ziguinchor. Nous les dédommageons de 400 € par an. Cette rémunération est peu importante, mais nos référents, anciennes mères aidées et anciens étudiants, sont fiers d'apporter leur aide. Armand Le Bars, ancien directeur d'un Village d'Enfants, réalise un travail considérable en restant en relation, avec les référents et les étudiants, tout au



long de l'année, par Internet. Nous effectuons deux ou trois voyages d'une dizaine de jours par an pour rencontrer les mères de famille, les enfants, les étudiants. Nous essayons de les orienter au mieux et recueillons l'ensemble des factures. Nous menons cette action bénévolement. Nous logeons chez nos référents ou nos anciens étudiants.

Quels sont les moyens de cette action au Sénégal ?

Notre budget annuel est de 120000€, issu de la générosité de nos donateurs. L'aide apportée aux enfants est d'environ un euro par jour et par enfant. L'aide apportée aux étudiants varie en fonction du prix des écoles. Nous les aidons aussi à se loger, à se déplacer et à se nourrir. Cette aide est comprise entre 500 et 2000€ par an et par étudiant. Nous offrons par ailleurs une aide ponctuelle, notamment pour l'achat de lampes à énergie solaire (50€), pour que les enfants puissent travailler le soir, après la tombée de la nuit. Sinon, c'est encore à la lampe à pétrole qu'ils s'éclairent, la Basse-Casamance étant loin d'être électrifiée. Nous aidons, selon l'urgence, à consolider, voire reconstruire une maison dont les murs sont toujours en terre et le toit en tôle ondulée, quand elle n'est pas en paille attaquée par les termites. Enfin, nos étudiants manquent cruellement d'ordinateur, outil devenu indispensable. Nous essayons chaque année de leur en procurer.

Cette action au Sénégal est-elle encore d'actualité ?

Malgré les progrès réalisés depuis une dizaine d'années, le Sénégal reste un pays en difficulté économique. D'autres ONG s'emploient, comme nous, à rendre la vie des familles moins difficile. Le soutien que nous apportons aux filles et aux garçons pour leur scolarisation ou leurs études aboutit à des résultats bien supérieurs à ceux de leur classe d'âge. Cela est le résultat de notre aide financière mais aussi du sérieux à suivre personnellement chaque jeune et des exigences imposées. La plupart des étudiants que nous suivons trouvent un emploi sur place, certes parfois mal rémunéré, mais qui va leur permettre d'aider à leur tour leur famille. À l'heure où tant de jeunes ne pensent qu'à venir en Europe, attirés par des images qui ne sont que mirages, ceux que nous avons aidés restent au Sénégal. Ils sont fiers de contribuer au développement de leur pays. Enfin, ils sont d'une très grande reconnaissance envers la Fondation : « Sans votre soutien, que serions-nous devenus ? »

VOTRE SOUTIEN

« J'ai opté pour le don par prélèvement automatique »

Madeleine G. de Montargis soutient ACTION ENFANCE depuis une dizaine d'années par prélèvement automatique. Un engagement efficace et sûr pour aider les enfants dans la durée. Témoignage.



« J e suis très attachée à la cause des frères et sœurs que vous réunissez dans vos Villages d'Enfants. Je tiens à leur manifester mon soutien enthousiaste, jour après jour, dans la durée, et le meilleur moyen de le faire est d'inscrire mes dons dans la régularité d'un prélèvement automatique. Je sais que cette somme que je verse mensuellement vous permet d'anticiper les projets pour les enfants en facilitant la prévision de l'ensemble de vos dons annuels. Contribuer à faciliter la gestion de votre Fondation me paraît

important dans le cadre de votre mission, et à la portée de chacun. J'ai également le sentiment que mon argent finance ainsi, tout au long de l'année, des activités aussi variées que des vacances de ski ou du soutien scolaire. Cela me rend plus proche de ces enfants, comme une personne de leur famille qui les suivrait à distance. De plus, je me suis aperçue que le fait d'étaler mon don sur l'année me permet de donner plus qu'en une seule fois. Cela correspond bien à mon souhait d'engagement en faveur d'ACTION ENFANCE. »

Pour plus d'information, n'hésitez pas à appeler Quentin Larréguay au 01 53 89 12 34

AVANTAGE FISCAL

Don par prélèvement automatique ou don ponctuel : 75 % de vos dons sont déductibles de vos impôts à hauteur de 531 € de dons annuels, et 66 % au-delà. Ainsi, un don de 100 € ne vous coûte en réalité que 25 €.



Est-il nécessaire d'indiquer votre nouveau nom ?

Comme vous le savez, ACTION ENFANCE est le nouveau nom de la Fondation Mouvement pour les Villages d'Enfants (MVE) depuis mars 2014. Faire modifier ses dispositions testamentaires rédigées à l'ancienne dénomination n'est pas une obligation mais est recommandé. Question de Frédérique P. de Reims.

« N'ayant pas de descendant direct, j'ai désigné par testament, en 2003, la Fondation MVE comme légataire universelle de mes biens ainsi que bénéficiaire de mon assurance-vie. Vous avez changé de nom en 2014 pour ACTION ENFANCE. Dois-je modifier mon testament et ma clause bénéficiaire d'assurance-vie ? »

Votre question est très intéressante car elle concerne également d'autres donateurs. Comme nous l'avons précisé dans notre magazine *Grandir* de juin 2014, les donations, legs et assurances-vie rédigés en faveur de la Fondation MVE ou de la Fondation Mouvement pour les Villages d'Enfants ou du MVE restent valables sans nécessité de changement rédactionnel de ces dispositions car nos statuts conservent l'historique des précédents noms. Vos biens légués au MVE resteront toujours appréhendables par la Fondation ACTION ENFANCE.

Toutefois, dans un souci de clarté, nous vous recommandons d'informer par écrit votre notaire du nouveau nom Fondation ACTION ENFANCE qu'il annexera à votre testament authentique ou olographe.

En cas de testament olographe conservé chez vous, nous vous recommandons de le préciser par écrit, sur papier libre, que vous agraferez à votre testament initial : « En codicille à mon présent testament, merci de bien vouloir prendre note que la Fondation Mouvement pour les Villages d'Enfants, Fondation MVE ou MVE a changé de nom pour Fondation ACTION ENFANCE. » Daté et signé de votre main.

De même, concernant la clause bénéficiaire de votre assurance-vie, nous vous recommandons d'en informer par écrit l'établissement bancaire auprès duquel vous l'avez souscrite afin que celui-ci notifie le changement de nom en annexe de votre contrat d'assurance-vie.

VOUS AVEZ BESOIN D'UN CONSEIL SUR LES LEGS, DONATIONS ET ASSURANCES-VIE

N'hésitez pas à me contacter

- Par courrier : ACTION ENFANCE - Véronique Imbault, 28, rue de Lisbonne, 75008 Paris
- Par téléphone : 01 53 89 12 44
- Par mail : veronique.imbault@actionenfance.org

Demandez notre brochure « Donations, legs, assurances-vie » et notre lettre d'information « Merci ».



Véronique Imbault,

Diplômée notaire, responsable des donations, legs et assurances-vie.

AMBOISE (37)

Le Village s'agrandit

Financé grâce
à vos dons

➔ L'idée initiale de ce projet d'extension est d'adapter le Village d'Enfants d'Amboise à la nouvelle organisation des rythmes de travail qui réunit, dans une même maison, le quotidien de six enfants et une équipe en roulement de quatre éducateurs familiaux.



L'objectif est de donner à chacun la possibilité de vivre et de travailler tout en préservant un minimum de vie privée.

Les travaux ont été pensés, par maison, selon deux axes :

- la création d'une sixième chambre d'enfant, dans le prolongement du salon ;
- l'aménagement du bureau des éducateurs familiaux en deux parties distinctes : la chambre, dotée d'une pièce d'eau privative, et le bureau.

Améliorer la vie commune

Ces travaux, qui ont été élaborés en faisant remonter les besoins réels de cette nouvelle organisation de vie en maisonnée, prévoient d'accorder une part importante à la praticité de la vie commune.

Par exemple, chaque éducateur familial dispose d'un grand placard fermé dans lequel il peut laisser ses effets personnels

et sa literie sans avoir à refaire à chaque fois le lit que se partagent, en alternance, les quatre éducateurs. Dans un premier temps, les travaux se concentrent sur l'ajout d'une sixième chambre pour chaque maison. Les travaux intérieurs seront réalisés ultérieurement.

Le Village, tout en travaux, suscite un surcroît de vigilance de la part des équipes éducatives concernant la sécurité des enfants mais également la curiosité bien naturelle de ses résidents. Un diaporama s'enrichit semaine après semaine de nouvelles photos et des visites de chantier sont organisées régulièrement afin d'associer chacun à la transformation de son espace de vie commun.

La livraison du chantier, si tout va bien, est prévue pour la fin de l'année 2017.

JOSEPH HERNJA
SERVICE RENFORT
DIRECTEUR SUPPLÉANT

ACTION ENFANCE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : Pierre Lecomte
Vice-présidente : Catherine Boiteux-Pelletier
Secrétaire : Anne Floquet
Trésorier : Bruno de Charentenay

ADMINISTRATEURS

Claire Carbonaro-Martin, Bruno Giraud, Aude Guillemain, Béatrice Kressmann, Jean-Xavier Lalo, Michel Marchais, Bernard Pottier, Bruno Rime

COMMISSAIRE DU GOUVERNEMENT

Claire Trouvé

Suzanne Masson :
fondatrice d'ACTION ENFANCE-
Fondation Mouvement pour les Villages d'Enfants
Bernard Descamps :
cofondateur

28, rue de Lisbonne - 75008 Paris
Tél. : 01 53 89 12 34 - Fax : 01 53 89 12 35
CCP 17115-61 Y Paris - www.actionenfance.org



ACTION ENFANCE est membre du Comité de la Charte du don en confiance : www.comitecharte.org



BRÉVIANDES (10)

Les alpages en raquettes

Cinq enfants du Village de Bréviandes âgés de 8 à 12 ans, accompagnés de leurs éducateurs familiaux, sont allés vivre une expérience peu commune : la vie en refuge dans les alpages.

Cette aventure orchestrée par les quatre éducateurs de la maison réservait déjà une surprise de taille que les enfants n'ont découverte qu'à l'approche du refuge : ils allaient séjourner dans la nouvelle demeure de leur ancienne éducatrice familiale qui avait quitté le Village d'Enfants pour vivre au grand air et accueillir des groupes en compagnie de son mari. Joie des retrouvailles, d'autant qu'elle attendait un heureux événement. L'émotion était à son comble.

Pour gagner le refuge à 1 600 m d'altitude, les enfants y sont allés de leur force motrice en raquettes, portant eux-mêmes leur sac à dos qu'ils avaient pris soin de ne pas trop remplir. Une vie spartiate, à l'eau et à l'électricité contingentées, sans écran d'ordinateur, ni télévision, ni portable, les attendait en haut pour un séjour hors du commun sur fond de cimes azurées.

La randonnée sur le Praz-Véchin, culminant à 1 743 m, avec vue sur le Mont-Blanc marqua les esprits en raison du courage qu'il leur fut nécessaire pour arriver à la contemplation de ce cirque ouvert sur les géants enneigés.

La confection d'igloos, les soirées raclettes, les joues rosies par l'effort de la journée et la consommation de bonnes confitures maison ont laissé aux enfants des souvenirs impérissables.

À travers l'exemple de la reconversion de leur ancienne éducatrice, les enfants ont pu constater que partir, quitter le Village d'Enfants, revient à aller expérimenter ailleurs une autre vie riche, belle et pleine de promesses.

EURYDICE MORETTO, CAMILLE BEURY, ANNAËLLE BERNAUDAT ET ERWAN LEROY,
ÉDUCATEURS FAMILIAUX



Jack Green, médiateur écologique

Dans le cadre du Prix Littéraire, le Village d'Enfants de Bréviandes a lancé le projet "expression artistique", initié par quatre éducatrices. L'objectif de ces ateliers artistiques est de permettre aux enfants de développer leur imagination et leur créativité tout en s'exprimant à travers différents supports.

Pour lancer la fabrication de l'œuvre destinée au concours du Prix Littéraire 2017, Christan, un des jeunes participants, a souhaité raconter la genèse du projet :

« Un soir, dans le décor d'une grotte apaisante fabriquée par les enfants de la maison Vienne, de petits groupes sont venus écouter l'histoire de Jack Green. Nous pouvions sentir les parfums de la nature grâce à un diffuseur d'odeurs. Jack Green est un personnage préoccupé par la nature et qui s'est laissé détruire car notre planète tombe malade. Les enfants ont donc compris qu'ils devaient reconstruire ce personnage à leur façon. En effet, c'est à partir de son cœur, seul organe que nous avons retrouvé, et gardé précieusement dans une petite boîte, que nous devons, par tranche d'âge, entrer dans l'aventure ! Le soir même, les éducatrices du projet artistique ont demandé aux enfants comment ils imaginaient le personnage de Jack Green. Les idées ont fusé : organiser une chasse aux trésors pour retrouver les éléments de son corps, ramasser des éléments de la nature, récupérer des matériaux recyclables, écologiques, ou même utiliser les déchets trouvés dans la nature. Toutes les deux semaines, les enfants se sont retrouvés pour réfléchir ensemble au personnage. »

L'histoire de Jack Green, a motivé les jeunes du Village et impliqué une grande partie des éducateurs pour permettre aux jeunes de s'amuser artistiquement autour du thème de l'écologie.

CHRISTAN H., 15 ANS

RELAIS JEUNES TOURAINE (37)

Archery Tag



L' Archery Tag, importée directement des États-Unis, est une activité quasi unique en France. C'est à Monts, en Indre-et-Loire, au parc La récréation, que neuf jeunes du Relais Jeunes Touraine d'Amboise ont pu l'expérimenter, à travers deux équipes. Armés d'arcs et de flèches aux pointes protégées par un socle en mousse, les enfants se sont exercés au secret de la victoire qui allie stratégie, agilité et surtout esprit d'équipe. L'ambiance, à la fois compétitive et détendue, a permis aux jeunes de passer un temps collectif qu'ils ne sont pas prêts d'oublier.

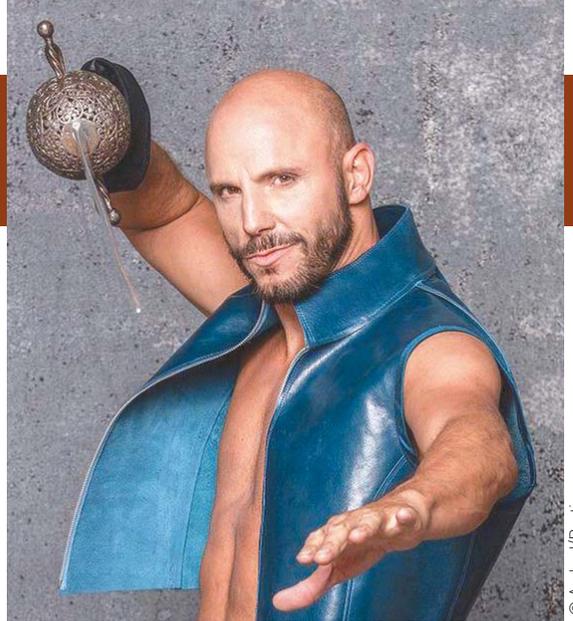
LÉO FONTENEAU, ÉDUCATEUR SPÉCIALISÉ EN FORMATION

POCÉ-SUR-CISSE (37)

À la découverte de l'Auvergne

Six enfants du Village d'Enfants de Pocé-sur-Cisse accompagnés par deux éducatrices ont séjourné, une semaine à Chambon-sur-Lac en Auvergne, durant les vacances de février. Au programme : belles balades, luge, visite d'une ferme qui produit le fameux fromage Saint-Nectaire, et découverte de la bonne cuisine auvergnate. Tout cela sous un beau soleil !

ELLA MASSOUTRE, MARIE-AMÉLIE COIRAULT
ÉDUCATRICES FAMILIALES



© Andrad/Bestimage

TOUS VILLAGES

Les Trois Mousquetaires

David Bàn, aujourd'hui acteur-chanteur de comédie musicale en tête d'affiche des *Trois Mousquetaires*, est également un jeune homme que la Fondation ACTION ENFANCE a soutenu financièrement au travers de son service des Bourses destiné aux étudiants orphelins en difficulté.

Reconnaissant, David Bàn a invité 275 enfants et adultes des Villages d'Enfants de la Fondation à l'occasion de sa dernière représentation des *Trois Mousquetaires*, - spectacle dans lequel il joue le rôle de Portos - au Palais des Sports de la Porte de Versailles, à Paris. Précédemment, de nombreux enfants des Villages avaient pu assister à son spectacle *1789, Les amants de la Bastille*. L'exemple d'une très belle et généreuse réussite.

LA PASSERELLE (77)

Dances du monde

Financé grâce à vos dons

Depuis le mois de novembre 2016, un atelier "Dances du monde" est organisé au Foyer d'adolescents La Passerelle. Les séances ont lieu une fois par mois dans une salle du Foyer. Il s'agit d'un atelier d'expression corporelle qui utilise la danse comme un moyen par lequel les jeunes peuvent se recentrer sur eux-mêmes en passant par le corps. Il fait intervenir différentes personnes complémentaires : éducateur familial, éducateur du SAEVA (Service d'accompagnement éducatif vers l'autonomie), psychologue et une intervenante extérieure (danse-thérapeute). Objectif : permettre un temps de création et de partage des émotions, dans un cadre sécurisant pour les jeunes et les éducateurs. Si le cadre proposé ne relève pas du soin, des effets thérapeutiques peuvent émerger. Mixte, le groupe est composé à chaque séance de 10 jeunes.

NATALIA SOARES, PSYCHOLOGUE

Accompagner les frères et sœurs dans la durée, grâce au don régulier



Le don par prélèvement automatique, c'est :

- Un soutien régulier, apporté aux frères et sœurs accueillis dans les Villages d'Enfants ;
- Une réduction des frais de collecte pour la Fondation ;
- De la sérénité : vous recevez votre reçu fiscal en janvier chaque année ;
- Des avantages fiscaux : 75 % du montant de vos dons sont déductibles* de vos impôts.



Découvrez le témoignage de Madeleine G. en page 12 du magazine.

** Dans la limite de 531€ et 66 % au-delà.*

Pour en savoir plus :

01 53 89 12 34

ou à l'adresse suivante :

donateurs@actionenfance.org



www.actionenfance.org